



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 27 Novembre 2013

Date de la convocation 19 Novembre 2013	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance village des arts et métiers à OCTON
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : SATGER Jean-Noël, M.TOLOS Joseph, M.MONTAGNÉ Thierry, Mme CAER Michèle, BRIGNAC : M.MENELLA André, M.CAUSSEL Jean-Louis, CABRIERES : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain, CANET : Mme FABRE Maryse, .MALBEC Sylvain, M.BORE Jacques, M.SEGURA René, CEYRAS : M.LACROIX Jean-Claude, M.CERET Hugues, CLERMONT L'HERAULT : M.GARROFÉ Gilbert, Mme THIERS Odile, M.FABREGUETTES Bernard, Mme GOMIS Sylvie, Mme MILAN Andrée, Mme PASSIEUX Marie, Mme MEDIANI Paquita, FONTES : M.BRUN Olivier, M.BAISSE Robert, Mme MIRET Christiane, LACOSTE : M.VENTRE Philippe, M.SANMARTIN Bernard, LIAUSSON : M.BETZ Bruno, LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, M.BERNARD Jacques, MERIFONS : M.VIALA Daniel, MOUREZE : M.NAVAS Gabriel, M.VALLAT Yves, NEBIAN : M.BARDEAU Francis, M.ESTEVE Bernard, OCTON : M.COSTE Bernard, M.LUGAGNE Jérôme, PAULHAN : M.SOTO Bernard, M.LOPEZ Daniel, M.DUPONT Laurent, M.GIL Claude, M.QUEROL Jean-François, Mme DJUROVIC Aleksandra, PERET : M.BILHAC Christian, SAINT FELIX DE LODEZ : M.RODRIGUEZ Joseph, M.AUDRAN Bernard, Mme DELMAS Louisiane, M.GROS Gilles, SALASC : Mme FONT Chantal, M.COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard, VALMASCLE : M.VALENTINI Gérald, Mlle VALENTINI Martine,</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M.REVEL Claude à Mme FABRE Maryse, M.FAVIER Marc à M.MALBEC Sylvain, Mme FLOUROU Jocelyne à M.LACROIX Jean-Claude, M.MARTINEZ Antoine à M.CAZORLA Alain, M.GALTIER René à M.GARROFÉ Gilbert, M.SOULAYROL Alain à M.BETZ Bruno M.OLLIER Pierre à M.VIALA Daniel, M.LIEB François à M.BARDEAU Francis, M.MARULAZ Gilbert à M.ESTEVE Bernard, M.MONTAGNE Jacques à M.BILHAC Christian,</p>

Objet : Budget primitif 2013 – Budget annexe de l’Aire d’Accueil des Gens du Voyage – Décision Modificative n° 1.

Monsieur LACROIX informe les membres du Conseil Communautaire que des dégradations constatées sur l’aire d’accueil des gens du voyage au cours de l’année 2013 ont entraîné des dépenses non prévues budgétairement. En conséquence, il convient de présenter au conseil les écritures comptables suivantes afin d’assurer le bon fonctionnement de l’aire jusqu’au 31 décembre 2013.

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20131204-2013-11-27-06-DE
Date de télétransmission : 04/12/2013
Date de réception préfecture : 04/12/2013

CHAP	DESIGNATION	DEPENSES	CHAP	DESIGNATION	RECETTES
DEPENSES FONCTIONNEMENT		+ 3 433€	RECETTES FONCTIONNEMENT		+ 3 433€
023	Virement à la section investissement	+3 433€	77	Produits exceptionnels	+ 2 077€
			75	Autres produits gestion courante	+ 1 356€
CHAP	DESIGNATION	DEPENSES	CHAP	DESIGNATION	RECETTES
DEPENSES INVESTISSEMENT		+ 3 433€	RECETTES INVESTISSEMENT		+ 3 433€
Op 10	Gestion aire	+ 3 433€	021	Virement de la section de fonctionnement	+ 3 433€

Cette proposition a reçu un avis favorable de la commission finances et personnel réunie le 20 Novembre 2013.

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de Monsieur LACROIX, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la décision modificative n°1 telle que présentée.

PRECISE que ces sommes seront portées au budget 2013 du budget annexe de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,


Alain CAZORLA.

